



Evaluations nationales : ABANDON DEFINITIF !



Depuis des semaines, les personnels font face à une situation intenable dans les écoles du fait des protocoles inapplicables du ministre Blanquer et du manque de personnel. C'est dans cette situation que la colère des personnels a explosé le 13 janvier avec une grève massive dans les écoles qui a contraint le ministre d'annoncer le recrutement immédiat de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires. C'est une première victoire même si le SNUDI-FO continue de revendiquer le recrutement immédiat d'enseignants sous statut à hauteur des besoins pour assurer le remplacement des enseignants absents. **Rappelons qu'en Mayenne, il y avait jusqu'à plus de 70 PE non remplacés par jour fin janvier !**

Suite à la grève du 13 janvier, le ministre a également décidé de reporter les évaluations CP. Lors d'un groupe de travail le 15 février, il a annoncé qu'elles auront finalement lieu à cette rentrée.

Dans un courrier au ministre le 14 janvier 2019, les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, CGT Educ'action et SUD Education affirmaient unanimement : **« Monsieur le Ministre, nous demandons l'abandon de ce protocole d'évaluation. »** Au vu de la situation actuelle, cette exigence est encore plus légitime.

Aujourd'hui, des syndicats d'IEN appellent les IEN à n'exercer aucune pression sur les enseignants de CP ou de leurs directeurs d'école pour les contraindre à réaliser ces évaluations.

Ils ont raison ! L'urgence n'est pas de contraindre les personnels à effectuer coûte que coûte ces évaluations CP ! L'urgence est de rétablir des conditions de travail acceptables pour les collègues de CP, comme pour tous les autres, avec :

- **Le respect de la liberté pédagogique des personnels et en stoppant cette culture de l'évaluation permanente chère au management Blanquer !**
- **Le recrutement immédiatement des enseignants sous statut à hauteur des besoins pour que tous les enseignants absents soient remplacés !**
- **L'annulation des fermetures de classes prononcées en CTSD et CDEN et en ouvrant toutes les classes et tous les postes nécessaires !**
- **Le recrutement des AESH à hauteur des besoins pour que les élèves en situation de handicap bénéficient de toutes leurs heures d'accompagnement !**

Le SNUDI-FO 53 exige qu'aucune pression, qu'aucune sanction ne soit mise en œuvre vis-à-vis des personnels qui feraient le choix de ne pas faire passer ces évaluations et intervient en ce sens auprès du DASEN.

Laval, le 22 février 2022

SNUDI-FO 53 Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH
10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – Facebook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53